

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MILANNGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 25 Avril 1848.

No. 65.

VIE DE JESUS-CHRIST

PAR LUDOLPHE LE CHARTREUX.

Ce livre est une traduction nouvelle et sagement abrégée de la grande vie latine du Christ, imprimée dès l'an 1474 et traduite en français dès 1490. Elle a rempli le moyen-âge et partagé le succès de la légende dorée. Son vrai titre est celui-ci: *Vie de Jésus-Christ ou Commentaires sur les Évangiles*. Ces derniers mots font connaître le caractère de l'ouvrage. En effet, collecteur des récits des apôtres plutôt que narrateur de la biographie du Rédempteur, Ludolphe le Chartreux prend d'abord un texte évangélique relatif à cette biographie, puis il l'entoure et le développe par des citations empruntées aux Pères et aux docteurs de l'Église. C'était la manière la plus simple, la plus sûre, la plus intéressante. On a par-là une riche synthèse de ce qu'ont pensé des siècles de grands esprits chrétiens.

Strauss a suivi la même marche, mais dans un esprit, dans un but tout contraire. Il a cité aussi les textes évangéliques, mais en les soumettant à cette néo-critique allemande qui, ne voulant jamais voir les choses comme elles sont, range tout et se range elle-même.

Cette nouvelle traduction de la grande vie du Christ est élégante et soignée. On ne la dirait pas, et cependant elle est d'une dame. Soit modeste, soit crainte de cet inique préjugé masculin qui semble s'attacher aux femmes instruites sachant écrire et douées du don de penser, la traductrice a cru devoir taire son nom. Elle a eu tort, car en faisant une bonne œuvre, elle a donné un bon exemple; elle a prouvé que, dans le monde, il est des femmes qui, sans faire les prédictions et les pédantes, savent être véridiques parfois et ne manquent point de connaissances.

La vie du Christ forme deux volumes de ce nouveau format Charpentier, imprimé avec art et en très-beaux caractères chez Paul Renouard. Il a été revu par l'éditeur, M. Benjamin Duprat, grand maître en typographie et bon connaisseur en littérature. Cependant nous pourrions lui signaler par-ci par-là des R reversés et des X hors ligne. C'est grave pour un amateur exact, attentif comme M. Benjamin Duprat. Avis donc pour une nouvelle édition.

C'est bien peu le temps, me dira-t-on, pour un livre de ce genre. Au contraire, c'est le temps. Un des membres les plus distingués du gouvernement provisoire et de la presse parisienne, M. Marrast, ne disait-il pas l'autre jour aux pasteurs de l'Église réformée que les semences de la liberté se trouvaient dans la Bible? M. Dupont de l'Éure n'avait-il pas dit quelques jours auparavant à M. l'Archevêque de Paris, que la religion et la liberté sont sœurs? M. de Lamennais lui-même n'en appelle-t-il pas sans cesse avec ses jeunes amis au Christ son Maître, dans son journal le *Peuple Constituant*? Camille Desmoulins en avait dit autant devant ses juges. M. Raspail enfin, dont la science est grande, dont le talent serait plus grand encore s'il était un peu moins âpre et moins acerbe contre les personnes, parla ainsi dans son *Ami du Peuple* du dimanche 12 mars:

« La terreur! contre qui? contre nous-mêmes donc, puis, que nous pensons tous de même. Le prêtre, qui rougissait en 93 de se dire assermenté, ne prête-t-il pas aujourd'hui, les deux mains sur le cœur, serment à la République? La république, dont le programme est dans l'Évangile au premier chapitre des actes des disciples du Christ! La république, qui seule peut réaliser le rêve de l'Apocalypse et ramener le règne de mille ans sur la terre, en reproduisant la fraternité admirable qui s'établit parmi les premiers disciples, au pied de la croix du Christ, le plus sublime républicain de ce monde! Qui a effacé cet âge d'or du christianisme, si ce n'est le royaume avec ses catégories de classes et d'ordres, de privilèges et d'impécunies? Le christianisme, c'est la liberté en Dieu; la monarchie, c'est l'esclavage du paganisme. Par la république, le christianisme a donc triomphé! »

Chacun jugera de son point de vue ces paroles remarquables, mais tout le monde avouera qu'il y a une distance énorme entre le langage du nouvel *Ami du Peuple* et les frénétiques aboiements du premier. En effet, qui conteste aujourd'hui à la République le droit d'être, et par conséquent contre qui pourrait-on être furieux?

Où, les semences de la liberté, et même ses principaux développements sont dans la Bible. Si avancés, si riches de réflexions, de matériaux et de modèles que soient les législateurs qui nous préparent une constitution, ils ne perdraient pas leur temps à relire les livres des Hébreux, et surtout le Deutéronome. Ils y verraient le chef électif et le fondateur de la République, Moïse, faire un acte d'un vrai républicain, en disant: Je deviens vieux, et je ne puis plus suffire au *tracés* de vos affaires: choisissez-vous des chefs, etc., etc. Ils verraient les nouveaux chefs ou les juges de la république d'Israël parler des rois avec plus d'amertume que n'en parlent les chefs de la république française, parce que les rois d'alors étaient plus méchants que ceux d'aujourd'hui.

Dans l'esprit du sabbat, et surtout de la septième année, dite année sainte, et du grand jubilé, ils verraient les attentions de Moïse pour l'esclave, ses précautions pour empêcher le petit d'être écrasé, dévoré par le grand. Tout y est combiné dans ce but. Ainsi tous les sept jours, toutes les sept semaines, tous les sept ans amenaient une pause, une sorte de trêve divine dans la fatigue du pauvre, qui travaille et qui souffre. Puis tous les cinquante ans c'était la grande joie, le jubilé; c'est-à-dire la réforme des abus, la libération de l'opprimé, l'affranchissement de l'esclave, en un mot une nouvelle création ou du moins une rédemption matérielle périodique, en attendant la grande rédemption spirituelle qui devait amener la rédemption politique et sociale.

Dieu veuille que nous en soyons enfin arrivés à! Je sais bien qu'on ne pourrait pas faire revivre toutes ses vieilles lois dont nous venons de parler: l'Évangile vaut mieux, et la politique a ses lois spéciales. Cependant il serait bon d'y penser, et de n'oublier point la sagesse antique, en jetant, ou élargissant les bases de la sagesse moderne.

Il serait bon aussi, si je ne me trompe, qu'au lieu de s'en élever et de s'en éloigner, le prêtre se lançât, et le cœur plein

de charité, d'équité, dans ce nouveau mouvement des choses pour lui aplanir la voie, lui adoucir les pentes, l'aider et le régler en le dirigeant dans son cours. Ce n'est point la tempête est passée, elle a emporté sa proie: c'est la grande mer qui arrive, c'est la mer qui gonfle; mais le Christ et ses disciples, qui ont de la foi, savent marcher sur les flots. Qu'ils marchent donc avec leur peuple, et il marchera avec eux. Qu'ils le secondent dans la manifestation de ses besoins, de ses vœux légitimes, et ils verront que nulle pêche n'est plus abondante que dans les grandes eaux, dans les eaux agitées. Oui, qu'ils viennent donc et qu'ils jettent l'huile fraîche et sainte de la fraternité chrétienne, dans la fraternité politique; dans les rouages ardents de l'État. Loin de les repousser, l'État les appelle: qu'ils ne soient point sourds à ce cri.

On me pardonnera, je pense, de parler ainsi. Nul de ceux qui ont lu quelques-uns de mes ouvrages n'en sera étonné. Mon langage a toujours été le même; il me suffirait d'en appeler aux divers articles, et surtout à ceux que j'ai eu l'honneur de publier dans ce journal sur l'*Avenir de la papauté*. L'*Avenir* et les faits ne les ont point démentis. La religion dans la liberté politique et sociale; la liberté dans la religion: telle fut toujours ma pensée, parce que telle est mon âme entière. Je n'ai pas changé. Sans être anarchiste, j'ai toujours voulu le plus de liberté possible; sans avoir été envieux du riche, j'ai toujours eu plus de sympathie pour le pauvre; et si je m'avais aussi moi de me présenter aux suffrages du Morbihan, mon pays, je pourrais lui rappeler, sans parler de mes autres ouvrages, des articles publiés il y a six ans dans la *Vie* journal du lieu, et qui ne me semblent nullement en arrière de ce qu'il y a de possible et de sensé dans les idées actuelles. Seulement, si j'écrivais ces articles aujourd'hui, j'insisterais beaucoup plus sur les intérêts des champs. Les ouvriers des villes savent se faire entendre, et peut-être un peu trop: ils seront exaucés. Les laboureurs font moins de bruit: ils peuvent être oubliés s'ils s'oublient eux-mêmes, s'ils ne sont appuyés, s'ils ne sont défendus. Qu'ils se réunissent donc à leur tour, qu'ils fassent connaître leurs besoins et leurs vœux. Que les prêtres se réunissent et qu'ils fassent de même, que les marins se réunissent et qu'ils fassent de même, que les marchands se réunissent et qu'ils fassent de même, que tous ensuite ils se réunissent, se concertent pour choisir des représentants qui les connaissent, qui s'intéressent à leurs travaux, à leurs affaires, à leur sort; qu'au lieu de vouloir s'opposer au triomphe d'un ordre de choses que la Providence a permis, ils profitent de ses avantages; qu'au lieu des vengeances ils appellent enfin les bienfaits de la liberté sur les landes bretonnes.

Tels sont mes vœux pour mon pays. Puissent-ils être ceux de ses élus! Je n'ai nulle prétention; mais rien ne peut empêcher que la sollicitude de ma filiale pensée ne se tourne incessamment vers lui depuis les grands événements qui viennent d'avoir lieu. Les premiers mots que j'en écris, c'est à lui que je les adresse.

DANIELO.

L'UNION ET LA NATIONALITÉ.

Nous avons lu avec le plus grand étonnement dans la dernière feuille du journal *Avenir*, un article éditorial sous le titre ci-dessus qui nous semble de nature à produire les plus fâcheux résultats, si l'opinion publique n'est de suite éclairée sur ses tendances et si tous les bons citoyens ne se donnent la main pour empêcher ces pernicieux effets.

Dans un temps, où le pays entier est content et satisfait, où le gouvernement impérial exprime à ses colonies son intention bien arrêtée de leur rendre justice, de ne plus intervenir dans leurs affaires locales, enfin qu'elle leur accorde le gouvernement responsable dans toute sa plénitude; quand une ère nouvelle s'ouvre devant nous, que la confiance se rétablit, que le pouvoir est aux mains de la majorité du pays, que cette majorité est par la voix du parlement acceptée avec joie le nouvel ordre de choses et a témoigné sa détermination de mettre la main à l'œuvre, afin de le faire fonctionner utilement pour le bien général, de quel droit et au nom de qui l'*Avenir* vient-il jeter un cri de réprobation de tout ce qui se fait et de tout ce qui existe aujourd'hui? De quel droit et au nom de qui arbore-t-il le drapeau de l'agitation, du trouble et de la discorde? De quel droit et au nom de qui veut-on jeter la méfiance dans l'esprit public, le désordre et le mécontentement dans nos rangs?

L'*Avenir*, journal publié dans les intérêts de la jeunesse, rédigé par un comité de jeunes collaborateurs, prend sur lui de jeter un cri de guerre au milieu d'une profonde paix; prend sur lui de condamner sans rémission l'ordre de choses existant, les travaux longs et ardues, les sacrifices, le dévouement de ceux qui ont travaillé depuis dix ans pour la cause du pays, notre nationalité, nos institutions, notre religion, notre langue et nos lois. D'où vient donc cet étrange abus des mots, des idées, cette fatale aberration d'une pensée désorganisée, destructrice et méchante? Comment! vous osez nous dire que longtemps, l'attachement à notre nationalité a été comprimé, étouffé par l'intérêt public; que personne n'osait réclamer son nom, qu'elle était comme un obstacle avoué à l'obtention de droits politiques et que pendant près de dix ans nous avons vu son nom même oublié; mais c'est un infâme mensonge; c'est une indigne calomnie contre tous les efforts, tous les actes de nos hommes politiques, les ceux qui nous ont conduit à la magnifique position que nous occupons aujourd'hui? N'est-ce pas pour notre nationalité, pour nos institutions que nos chefs ont combattu depuis dix ans? Et si par suite d'événements malheureux dont vous parlez, ils ont dû suivre une politique calme, paisible, et modérée, est-ce parce que cette politique a été couronnée de succès, que vous osez aujourd'hui leur jeter l'injure et l'outrage à la face pour les récompenser de ce qu'ils ont fait pour nous? Où étiez-vous donc, quand dura toute cette époque de dix années, nos chefs actuels réclamaient au nom du pays sa part de droits politiques, protestaient contre l'envahissement de ces mêmes droits et luttaient courageusement pour la conservation de nos institutions, de notre langue et de tous nos intérêts nationaux? Est-ce que vous ne les avez pas entendus depuis l'Union, en chambre comme hors de la chambre, réclamer énergiquement contre les injustices dont nous étions les victimes et défendre pied à pied ce précieux héritage de nos ancêtres, qui est sorti de la lutte plus glorieux et plus grand qu'il ne fut jamais auparavant?

Et d'où venez-vous donc que vous ne les avez pas vus prendre, vis-à-vis d'un pouvoir injuste, corrompu et corrupteur, d'un gouverneur oubliant sa dignité et les devoirs de sa position jusqu'à descendre dans l'arène et mettre sa personnalité dans la lutte, cette attitude fière et ferme, qui a porté le dernier coup au règne de l'arbitraire en Canada? Était-ce oublier nos intérêts nationaux pour des intérêts individuels, ou encore comme vous dites avec une perfidie maligne préférer la fusion, la mort de cette nationalité, pour avoir le plaisir de revivre et de ressusciter dans une nationalité étrangère, que les chefs de notre parti ont résigné en 1843, qu'ils ont engagé une lutte acharnée avec lord Metcalfe et qu'ils ont si souvent rejeté les offres qu'on leur fit dans le cabinet, de *revivre et de ressusciter*, parce que ces offres étaient indignes de notre nationalité et insuffisantes? Ce refus souvent répété avec de solennelles protestations, était-ce faire sacrifice de nos intérêts nationaux, s'en dépouiller, en faire abstraction, ou plutôt n'était-ce pas la plus éloquente manifestation de l'attachement de nos hommes politiques, pour ces mêmes intérêts? Dites-nous donc, messieurs de l'*Avenir*, qui pouvez tant sur les ruines du passé et sur des maux imaginaires, dites-nous donc à quelle époque de notre histoire, la nationalité franco-canadienne a été plus brillante, plus honorée, plus respectée, a occupé une position plus avantageuse que celle qu'elle occupe aujourd'hui? Était-elle, comme vous dites avec une outre-étulance honteuse, un obstacle avoué à l'obtention de droits politiques? ou plutôt n'a-t-elle pas été, n'est-elle pas, grâce à l'habileté, au tact, à la fermeté, à la patience de ses représentants, si forte qu'elle a bien gagné en quelques années, qu'elle n'avait fait auparavant par un demi-siècle de combats?

Mais les écrivains de l'*Avenir* ont belle grâce de venir reprocher au parti libéral la ligne de politique suivie depuis l'Union; où étaient-ils donc ces hommes généreux, amis de leur pays et dévoués à leur nationalité, durant tout le temps que le Canada sembla saisi de cet engourdissement qui paralysait chez tous l'esprit public? Pourquoi donc, durant les mauvais jours, n'ont-ils pas osé rompre le silence malgré sa profondeur pour élever la voix et ramener le souvenir de cette nationalité en danger, en prêchant une doctrine qui tendait directement à sa conservation? Il y avait, dites-vous, des intérêts qui imposaient silence à un geste menaçant; l'*Avenir* veut parler sans doute de la position de MM. Viger et Papineau au pouvoir. Eh! bien ces intérêts, si vous les croyez hostiles à la nationalité, devaient-ils donc vous arrêter, vous empêcher de pousser l'héureux cri de réveil et de sauver la patrie? Est-ce que vos vœux généreux et dévoués n'ont pas bondi d'indignation durant les quatre dernières années, quand MM. Viger et Papineau, qui se disaient eux aussi des hommes généreux et dévoués, se fatiguèrent à parer les inconvénients et les mauvaises conséquences de l'Union? Comment se fait-il donc que vous embouchiez la trompette contre cette Union, qui demandait notre mort nationale en échange de cette liberté constitutionnelle que nous avions si chèrement achetée avec elle, comment se fait-il que vous embouchiez la trompette seulement lorsque, au lieu de mourir, cette même nationalité renaît plus forte et plus vivace que jamais? N'était-ce pas lorsque l'Union nous causait des maux incalculables, pesait sur notre existence, qu'il fallait fulminer contre? N'était-ce pas lorsque nos chefs fulminaient contre qu'il fallait se joindre à eux? Non, les écrivains de l'*Avenir* nous disent bien candideusement la raison de leur long silence. Ils étaient séduits, amusés par les détails de l'administration Viger-Papineau, et avaient perdu longtemps de vue le but de l'Union. Pourtant l'*Aurore du Canada* était là avec ses colonnes, ouvertes à toutes les opinions indépendantes, pour dissiper les ténèbres du passé et éclairer l'*Avenir*.

L'Union fut faite dans le but de nous perdre! Mais l'Union nous a sauvés, et c'est après une lutte longue et pénible, c'est après des efforts puissants et bien dirigés, après avoir conquis une position qui nous permet de parer les inconvénients et les mauvaises conséquences de l'Union, c'est après avoir obtenu les droits politiques pour lesquels nous combattons depuis cinquante ans que les hommes dévoués et généreux de l'*Avenir* élèvent la voix contre l'Union. Vraiment, nos lecteurs nous pardonneront d'insister autant sur les prétentions présomptueuses, intempestives et absurdes de jeunes gens qui peuvent vouloir le bien du pays, mais qui, emportés par la folle ardeur de l'âge, font de la politique sentimentale et tendent par leurs écrits à compromettre la meilleure cause du monde. Nous n'aurions pas plus répondu à cet article de nos jeunes confrères, que nous n'avons fait à quelques autres articles à notre adresse publiés dans l'*Avenir*, si cet article de samedi n'eût pas été une espèce de Manifeste, un nouveau programme politique adressé à nos compatriotes. Comme tel, nous le discutons franchement et consciencieusement. Nous vivons en des temps si extraordinaires, les révolutions se succèdent si rapidement par tout le monde que, sur réflexion, nous avons pensé qu'il se pourrait bien que les écrivains de l'*Avenir* auraient l'idée de révolutionner le Canada. Cela nous a expliqué l'héureux cri de réveil poussé à la fois par les hommes généreux et dévoués qui composent le comité de collaboration du sud journal. Après tout ce n'est pas une mauvaise idée, car dans ces grands bouleversements, témoin la révolution française, MM. les journalistes prennent une large part du gâteau. La nouvelle république canadienne pourrait choisir parmi les illustres collaborateurs de l'*Avenir*.

Mais nous dirons une chose aux hommes généreux et dévoués de l'*Avenir*. Le moment est ou ne peut plus mal choisi pour révolutionner le Canada. Nos idées et nos dispositions, convenons-en, ne sont pas à la guerre. Le peuple a été assez mal nourri de théories et par suite d'interminables batailles inutiles, avant l'Union, qu'aujourd'hui qu'il a le pouvoir en main (ce qu'il n'eût jamais alors, qu'il voit les hommes qu'il a choisis le représenter dans les conseils de la Souveraineté et de fait gouverner en son nom le pays, le peuple, disons-nous, trouvera fort mauvais et passablement originelle, étrange, fantastique, votre idée de vouloir renverser l'ordre de choses actuel pour le remplacer par la République unit et indivisible ou quelque chose de plus merveilleux encore.

En vérité, nous vous le disons, vous avez mal choisi l'heure et le moment pour arborer votre drapeau. Aussi au lieu

de flotter en plus gracieux ou soufflé populaire, au vent national, vous le verrez pendre comme un guenille le long du mât, comme un signe sensible d'un zèle outré, imprudent, téméraire. On ne vous dira pas même en pas-ant: honneur au courage malheureux; ce qu'on aurait dit certainement si vous eussiez fait une aussi virulente sortie contre l'Union par le passé, quand MM. Viger et Papineau vous imposaient silence d'un geste menaçant.

Aujourd'hui, tous les hommes bien pensants, la majorité parlementaire, le pays entier veut donner un *fair trial* au principe de la responsabilité. C'est convenu. Tout le monde est d'accord. Personne ne doit s'isoler le ceux qui sont au pouvoir; au contraire faut-il leur donner un concours cordial et généreux. Vous avez lu sans doute le manifeste de M. Papineau aux électeurs du comté de St. Maurice, dans lequel il nous dit: "Toute division entre les libéraux de toute nuance doit être soigneusement évitée," et plus loin "Puisque la majorité des représentants veut encore essayer d'une combinaison qui a été si inefficace depuis quatre ans, (grâce à MM. Viger et Papineau, aurait dû ajouter l'orateur) réunissons-nous à cette majorité, que nul dissentiment ne trouble l'unité de leurs efforts." Vous n'avez peut-être pas remarqué cela, M. de l'*Avenir*, alors gardez-le en mémoire; ça vous guidera dans le chemin de l'honneur et de la victoire.

Mais dites-nous donc, jeunes et fongueux apôtres de la nationalité franco-canadienne, qu'est-ce que vous entendez par le principe d'action publique de cette nationalité? Est-ce que le principe actuellement en action, personnifié dans le conseil exécutif, dans la magistrature, enfin dans tous les ordres, protégé par le pouvoir exécutif et plus que jamais, à l'abri des injures, n'est-ce pas la chose? Serait-ce par hasard ce fameux principe d'action publique qui a poussé les Français à chasser de la France dernièrement tous les travailleurs anglais et d'origine étrangère? Si c'est un principe aussi avancé, aussi national que celui-là que vous voulez implanter dans le sol canadien et votre article a bien l'air d'y prétendre, vous perdrez votre temps et vos peines. Ce n'est pas après que notre parti a recruté ses rangs des hommes de toutes les origines, que nos amis les libéraux du Haut-Canada et ceux du Bas, qui sont d'origine étrangère, ont fait des efforts prodigieux pour remporter les élections, et que tous ensemble nous vous remportés la victoire la plus signalée, ce n'est pas maintenant que votre appel aux préjugés et aux passions nous le moindre écho dans le pays. Le peuple vous rira au nez et il aura raison.

Quand vous lui parlerez de cette faction ennemie qui nous opprime si longtemps, il vous répondra qu'il ne croit pas aux revenants; que, la faction étant morte, il n'y a pas de danger qu'elle revienne. Vous aurez beau vouloir évoquer son ombre, pour en faire un cauchemar à notre nationalité, il vous prendra en pitié comme des enfants mécontents. Le fait est que le peuple qui n'était rien avant l'Union, et qui se voit roi et maître aujourd'hui, ne nous paraît pas du tout inconscient de vouloir se tenir à ce qu'il a. Il sait le proverbe: "Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras." Il sait aussi, croyez-moi, la table du cimon et de l'os et vous aurez beau faire, il ne laissera pas l'os pour son ombre. Car vous devez savoir, M. de l'*Avenir*, que le peuple se trompe rarement là-dessus. En vain lui dites-vous que, tout en insistant des maux causés par l'Union et de son effet inévitable, vous appuieriez un ministère libéral au pouvoir, il ne vous croira pas. Il vous méprisera, il vous vaudra, si vous entrez dans la marche politique de la majorité de ses représentants.

Réclamez-vous le privilège de l'indépendance de vos opinions, il vous citera avec son gros bon sens l'exemple vivant de MM. Viger et Papineau qui eux aussi réclamaient l'indépendance de leurs opinions et qui, pour avoir voulu pousser cette indépendance trop loin et à l'encontre de leurs compatriotes, se sont couverts de honte et d'ignominie. Il vous dira que vous devez vous taire eussiez-vous-même raison, si la majorité de vos compatriotes est d'opinion contraire à la vôtre.

MM. les écrivains de l'*Avenir* parlent au peuple de la révolution française et de ses éventualités, qui peuvent la suivre. Cela est bien bel et bon; mais le présent est bien quelque chose que le peuple estime, quand le présent surtout vous offre des garanties pour l'avenir. Nous parlerions que nos compatriotes, si admirateurs qu'ils soient de la Révolution Française, préfèrent le gouvernement responsable avec sa perspective au gouvernement provisoire de Paris avec l'horizon sombre et menaçant qu'il présente. Nos compatriotes ne profiteront pas aujourd'hui des événements qui se passent en Europe pour faire un bouleversement sans trop savoir ce qui viendra après. Ils ne voudront pas même agiter, quoi que vous leur disiez sottement que l'agitation peut se faire en dehors de la politique ministérielle. Ils ne sont pas si peu clairvoyants que de ne pas voir où tendent vos écrits et vos paroles imprudentes. Ils savent bien où vous voulez en venir. Ils savent enfin que vous voulez vous isoler, faire de la politique à votre compte, en dehors et contre la politique de la majorité. Si ce n'est pas la fatalité qui vous pousse dans la voie où s'engagent il y a quatre ans MM. Viger et Papineau, arrêtez-vous, car le même sort vous attend. Qui n'est pas pour nous est contre nous. Vous nous, si grands, si puissants qu'ils seraient, n'empêcheraient pas l'indignation publique de vous flétrir, la colère du peuple de se faire entendre. Tremblez de porter une main téméraire sur l'arche sainte de notre nationalité, vous qui prétendez vouloir la servir, en semant au milieu de nous les vents et les tempêtes. Encore une fois, de quel droit et au nom de qui parlez-vous? Ce n'est pas au nom du peuple et pour ses droits; le peuple veut rester uni et fort de cette union même. C'est donc au nom de votre illustre comité de collaboration, de vos savants correspondants, de tous ces hommes généreux amis de leur pays et dévoués à sa nationalité, que vous parlez? Mais est-ce la fatalité qui fait que la plupart de ces hommes généreux étaient des partisans ardents de MM. Viger et Papineau, aux jours néfastes de leur défection et se taisaient alors devant le geste menaçant de leurs maîtres.

Si, au lieu d'anticiper sur l'*Avenir*, nos jeunes et ardents confrères, après plus mûre réflexion et avec plus de raison, voulaient faire prévaloir un principe de vie, un principe de salut; s'ils nous faisaient voir l'avantage que nous aurions

quitter le port et à nous lancer sur la haute mer de la politique; s'ils nous prouvaient comment notre nationalité grandira et se fortifiera plus, exposée aux vents et aux injures de la tourmente, qu'à l'ombre d'un gouvernement libéral, sage et éclairé, qui la protégera et la fera chérir de plus en plus; à la bonne heure! Nous pourrions vous écouter. Mais vous venez proposer au peuple l'agitation pour la nationalité, lui dire que la est son salut, sans lui dire ce que vous avez pour lui en réserve; vous voulez qu'il démolisse l'édifice qui l'abrite aujourd'hui sans lui dire sous quel toit il couchera demain! croyez-vous que le peuple n'a pas assez goûté à l'agitation et à ses effets désastreux par le passé? Voulez-vous donc le pousser encore dans l'abîme? Prenez garde! la pente est rapide, si vous persistez à faire de l'agitation contre son gré, vous vous perdez à jamais; car vous avez beau dire, dans le moment actuel, cette agitation serait aussi mal intentionnée, mal dirigée et haineuse qu'il soit possible d'être. Tous les honnêtes gens en répudient l'idée comme absurde et dangereuse au suprême degré.

Liberté pour tous sera toujours la devise du parti libéral en Canada. Il y a place pour tous au soleil. Non seulement nous ne voulons pas de guerre de races avec les cent mille hommes du Bas-Canada, dont parle l'avenir; mais nous ne la voulons pas plus avec ceux du Haut-Canada ou encore avec la race anglo-saxonne des Etats-Unis. Nous voulons jouir de nos droits politiques en commun avec les populations de toutes les origines qui nous entourent, puisque la providence nous a destinés à vivre ensemble sous le même ciel. Nous sympathisons avec ceux qui pensent comme nous et combattent contre ceux qui diffèrent d'avec nous; ainsi instruits par le passé, profitant du présent, nous attendons l'avenir avec la confiance qui convient à notre position.

Revue Canadienne.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 25 AVRIL 1848.

LE MONTREAL WITNESS.

Le *Witness*, dont la logique est proverbiale et dont la *tolérance* n'est pas moins, commente dans sa feuille du 17 un article éditorial des *Mélanges Religieux* à propos d'une résolution passée à Québec par les congrégationalistes qui, comme nous le disions, veulent convertir les *ignorants* et *superstitieux* Canadiens-Français, et pour cela décrètent qu'il est urgent de répandre parmi eux de nombreuses bibles et de les faire instruire par les *colporteurs*! A son ordinaire, le *Witness*, à défaut de bons raisonnements, emploie l'injure à pleines colonnes de journal, et se sert sans plus de façon des calomnieuses insinuations si souvent mises en usage, si souvent réfutées, mais sans doute pas assez encore pour notre impartial confrère! Si nous étions convaincu ou si même nous avions l'espérance que l'éditeur du *Witness* voudrait une fois dans sa vie se servir de raisonnements en place d'injures, et de faits en place de calomnies, peut-être entreprendrions-nous de répondre encore une fois aux mille et une erreurs de son article. Mais sachant par expérience que le *Witness* ne veut dans toutes ses discussions de religion que trouver un nouveau prétexte pour déverser l'injure, le mépris et la calomnie sur le clergé catholique, nous nous dispenserons de répondre à ses arguments de nature à lui particulièrement.

Quant à son avancé contre les prêtres catholiques à la Pointe St. Charles, nous portons à notre confrère le défi qui fut fait dans le temps aux calomnieux des prêtres à la Pointe St. Charles; nous le défions de prouver que les prêtres aient jamais voulu faire ou aient jamais tenté de faire des catholiques de vive force. Comme de coutume, ou le *Witness* gardera le silence, ou il se servira de calomnies ou bien de faits.

Le *Witness* dit plus loin que les Canadiens qui abandonnent la religion catholique se voient dès lors privés d'emploi et de revenus, et sont obligés de s'en aller dans une terre étrangère. Nous ferons remarquer à notre confrère à ce sujet une différence qui existe entre les conversions que font les catholiques et celles que font les protestants. Ceux-ci n'enlèvent aux catholiques que des gens sans aveu, des gens méprisés ou perdus, des gens en un mot qui forment la partie inférieure du troupeau de Jésus-Christ. Mais les catholiques, eux, que font-ils? Ils enlèvent par la conviction (ce que les protestants ne font pas) les hommes les plus remarquables par la science, la morale et la position sociale parmi nos frères séparés; ce sont des ministres protestants en grand nombre, ce sont les docteurs des universités, etc. Mais le rebut des protestants, les catholiques ne le reçoivent que pour en faire des chrétiens exemplaires et fervents; nos frères séparés ne peuvent pas en dire autant pour les conversions qu'ils font. Voilà donc pourquoi les catholiques qui se font protestants cessent quelquefois de trouver de l'emploi parmi les catholiques. C'est parce que ces transfuges, loin de s'amender, ne se font distinguer que par leur mauvais comportement. Que le *Witness* nous prouve le contraire, s'il lui est possible.

Le *Witness* dit que nos prêtres ont conseillé aux catholiques de poursuivre les colporteurs à coup de bâtons et d'exécuter les chiens à leur poursuite. Cet avancé est trop calomnieux pour y répondre. C'est de tout caractère notre confrère, qui, sur ce point comme tant d'autres, avance sans preuves et sans raisons.

Quant à l'ignorance des Canadiens-Français, nous laissons notre confrère avec ses idées toutes libérales et toutes charitables. Car nous renouons à lui faire comprendre ce que toute la presse française du pays n'a cessé d'exposer, mais qui n'est jamais assez clair pour des hommes qui ne veulent écouter que leurs préjugés nationaux et religieux. Mais relativement aux *superstitions* des catholiques, que le *Witness* persévère dans sa doctrine; elle prouve sa science religieuse et ses connaissances en toutes branches; elle prouve encore combien il s'entend en fait des pratiques des catholiques, puisqu'il appelle *religieuses* des scapulaires, des médailles miraculeuses, etc.

Malgré notre bon vouloir, nous devons revenir encore sur le sujet de l'ignorance prétendue des Canadiens-Français, à l'occasion des quelques anecdotes que raconte le *Witness*. Pour en donner une idée à nos lecteurs, nous leur dirons que le *Witness* raconte qu'un général les Canadiens croient que la France est une ville, l'Angleterre aussi, que la Chine est près de la France, etc., etc. D'abord nous soutenons que tel n'est pas le cas; les Canadiens en général savent mieux que cela. Bien plus, prenons un paysan Anglais, Irlandais ou Français, et mettons-le en comparaison avec un de nos cultivateurs canadiens; tout homme impartial et juste donnera la préférence à celui-ci, qui montrera beaucoup plus d'éducation et de connaissances

générales, et qui certainement parlera sa langue beaucoup plus correctement que les autres ne pourront parler la leur. Dans tous les cas, il est reconnu qu'il se trouve chez tous les peuples un certain nombre d'individus chez qui l'intelligence est moins perfectionnée que chez d'autres; et nous sommes certain que, proportion gardée, le nombre des individus de cette sorte n'est pas plus considérable chez les Canadiens que chez les autres peuples.

Enfin nous terminons en disant à l'éditeur du *Witness* qu'à l'avenir il se souviendra que la vérité doit être le premier guide du publiciste comme de tous les autres hommes, et que par conséquent il n'est jamais permis, pour faire triompher sa cause d'employer la calomnie contre ses adversaires. C'est sans doute ce qui a été souvent redit à notre confrère du *Witness*; mais avouons franchement qu'il n'a guère profité du passé.

AUX INTERESSÉS.

Il est de par le monde certaines gens qui ne peuvent jamais se dépouiller de leurs préjugés, et qui n'écoutent le plus souvent, dans leurs actions et dans leurs discours, que la voix de ces mêmes préjugés. Il en est d'autres qui toujours ne regardent qu'à la position ou la condition des individus, et les jugent ainsi sans avoir égard à leurs actes. A toutes ces gens, et autres semblables, nous dirons que ceux qu'ils apprécient et traitent ainsi ne peuvent, logiquement parlant, avoir grande considération pour eux, ni porter sur leur compte un jugement des plus favorables. D'ailleurs, sachant bien que personne n'est et ne fut prophète en son pays, ils doivent se consoler, si leurs efforts, leur zèle et leurs travaux sont mieux appréciés par des étrangers que par leurs concitoyens. Quant à nous, voilà tout ce que nous avons à répondre. Que ceux qui peuvent ici se reconnaître prennent le ton pour eux; c'est ce que désirent ceux qu'ils savent si bien apprécier. Et si quelque jour, se rappelant ces paroles, ils y réfléchissent un tant soit peu, ils verront toute l'injustice de leurs procédés, et sans doute ne manqueront pas de regretter leurs actes passés; mais il sera peut-être un peu tard.

Nous n'en disons pas davantage, d'abord parce que cela suffit pour les intéressés, et ensuite parce que la masse de nos lecteurs ne pourra peut-être pas être à même, par le manque de données, de bien saisir le sens de ce petit article.

ASSEMBLÉES SECRÈTES.

Les journaux toriens de cette ville parlent fortement, depuis plusieurs jours, d'assemblées secrètes qu'ils prétendent se tenir à Montréal, et qu'ils disent être faites dans un but de sédition, etc. Pour notre part, nous ne savons pas absolument de quelles assemblées veulent parler nos confrères, mais nous nous imaginons bien qu'ils entendent indiquer les assemblées pour la colonisation des townships, ou bien celles pour le rappel de l'union entre l'Angleterre et l'Irlande. Pour celles-ci, nous avons toute bonne opinion de nos concitoyens irlandais pour croire à toutes ces clameurs des journaux toriens. Nous sommes certain que, s'ils se décident à faire une démonstration, ils la feront constitutionnellement et sans tumulte. Nous avons, pour nous affirmer dans notre opinion, les faits et actes de l'Irlande depuis 1800. L'Irlande a toujours protesté, a toujours réclamé des droits; elle n'a fait à qu'agir dans les limites de la constitution. Les Irlandais du Canada ne feront pas autrement; ils montreront, par leurs actes constitutionnels et pacifiques, que leurs ennemis politiques n'ont fait ces jours derniers, que continuer la calomnie dont ils ont si tant de fois usé à l'égard de l'Irlande. Quant aux assemblées pour la colonisation des townships, il est absurde de les regarder comme politiques; car il faut bien se souvenir, l'association, qui a pour objet cette colonisation, est absolument en dehors de la politique, elle n'est et ne sera jamais un moyen de politique, au dire de tous ceux qui en font partie. C'est ce qui d'ailleurs a été bien entendu et bien compris dès le commencement. Alors pourquoi donc parler d'assemblées secrètes, d'assemblées de républicains, comme le dit le *Transcript*? Est-ce que de telles assemblées ont lieu à Montréal? Si tel est le cas (ce que nous ignorons absolument), le *Transcript* devrait, ce nous semble, en sa qualité d'un des défenseurs des droits et des libertés de tous, signaler publiquement ces réunions, en nommer les auteurs et les auteurs, faire connaître tous les chefs de ces conspirations secrètes, etc. Autrement, on ne saurait ajouter foi à ces insinuations; car si elles sont vraies, il ne doit pas craindre de faire connaître toute la vérité, et par là même de mettre le public sur ses gardes et de le faire veiller à sa sûreté.

Le *Journal de Québec* fait allusion ces jours derniers à certains employés à Québec, à Montréal, et ailleurs, qui bien que dans des emplois non politiques (sous le gouvernement) ont pris sur eux de se mêler des dernières élections et d'intriguer à qui mieux mieux. Le journal ajoutait qu'il espérait que la règle suivie à l'égard de M. Ferres le serait aussi à l'égard de ces employés. Pour notre part nous trouvons que ce ne serait là que justice et que ceux qui ont bien voulu ainsi s'immiscer activement dans la politique ont ainsi déclaré tacitement être traités comme des employés politiques, et par conséquent être sujets aux changements de ministères.

DON. — ASSOCIATION DES TOWNSHIPS.

L'Evêque de Montréal, Président de l'Association des Etablissements Canadiens des Townships, accuse, avec une vive gratitude, la réception de £20 courant, qu'il a plu à son Excellence lui adresser hier, pour aider à l'œuvre des missions, dans les nouveaux Townships. Il prie tous les journaux de cette ville de vouloir bien reproduire la présente accusation d'un don si généreux, si propre à faire connaître au pays les intentions bienveillantes du représentant de Sa Majesté, et à encourager la susdite Association.

NOUVELLES D'EUROPE.

PAR LE TELEGRAPHE

Le numéro de vendredi était à peine sorti que le télégraphe annonçait l'arrivée du *Sarah Sands* à New-York, qui apportait des nouvelles plus récentes de 11 jours. Les révolutions se succèdent avec une rapidité que les fils électriques peuvent seuls égaler. Nous allons donner le sommaire des bouleversements qui renuent l'ancien monde.

FRANCE.—La plus grande agitation régnait en France. Un corps de troupes, formé de Français et de Belges habitant Paris, ayant tenté d'entrer en Belgique pour soulever le pays, a été repoussé avec une perte de 400 hommes. M. Lamartine avait désapprouvé d'avance l'expédition. Les élections de l'Assemblée nationale ont été remises au 23 avril, la convention s'assemble le 4 mai. Le journal *La Presse* s'était fortement prononcé contre le gouvernement provisoire. Toutes les banques ont suspendu leurs paiements en espèce par un décret du gouvernement provisoire. Les travailleurs de Lyon et des principales villes se sont insurgés et emparés des arsenaux. Le gouvernement français

a fait une proclamation pour maintenir l'ordre. L'armée et le peuple se donnent la main pour rétablir l'ordre et la sécurité. La commission, chargée de l'organisation du travail et présidée par Louis Blanc, a préparé un plan pour établir un système d'industrie nationale. Paris était dans la plus grande fermentation. C'est le peuple qui fait la patrouille dans les rues.

Le gouvernement provisoire fait de grands préparatifs de guerre. Des corps de troupes formidables se concentraient à Dijon. On doit établir, dit *La Presse*, trois camps qui formeront un corps disponible de 100,000 hommes.

ITALIE.—La Sardaigne a repoussé les troupes autrichiennes. Un gouvernement provisoire a été installé à Venise et Milan, on levait des troupes à Milan pour combattre les Autrichiens. L'armée autrichienne retirée à Lodi. Mantoue est tombée entre les mains du peuple. Un général autrichien a été fait prisonnier. République proclamée à Vénice.

ALLEMAGNE.—L'abdication du roi de Prusse et la proclamation de la république à Berlin ne sont pas confirmées. Le roi avait consenti à toutes les demandes populaires, on supposait que la France et la Prusse se coaliseraient contre la Russie. On assure que la Prusse et l'Autriche ont rendu leur existence séparée aux provinces polonaises. Le peuple avait obligé le roi de faire une nouvelle protestation de sa fidélité à tenir ses engagements. L'ambassadeur d'Autriche s'est enfui de Rome à la nouvelle du soulèvement de Milan. Le roi de Hanovre avait complété son nouveau cabinet et nommé M. Strovo, le plus vicil avocat de la réforme. Vienne a proclamé la république.

RUSSIE.—L'empereur de Russie et non pas de Prusse, comme on nous a fait lire dans le dernier numéro, dirigeait les troupes sur la Pologne et la Turquie. Les cosaques ont commencé leurs excursions. La Pologne est sur le point de proclamer la république. Il y a beaucoup d'excitation à St. Pétersbourg. On a tiré un coup de pistolet sur l'empereur Nicolas. La balle a passé dans son chapeau.

Des troubles ont éclaté en Danemark. Stockholm devait proclamer la république.

On attend avec anxiété le prochain vapeur transatlantique, les nouvelles d'Irlande préoccupent tous les esprits. On doit craindre un soulèvement général; des clubs se forment et s'arment, une compagnie de carabiniers était complètement armée. Les hommes portaient des uniformes dans les rues de Dublin, on avait projeté de mettre sur pied une garde nationale. Les trois individus arrêtés pour sédition, MM. O'Brien, Mengher et Mitchell, avaient été reconduits en triomphe jusqu'à leurs demeures. Ils ont dit au peuple qu'ils seraient fiers de mourir pour la cause et la délivrance du pays.

M. G. A. BELCOURT.

Notre estimable compatriote, M. G. A. Belcourt, est reparti hier pour ses missions lointaines. Avant de quitter encore une fois et peut-être pour toujours sa terre natale, il a voulu remercier ses amis de tous les états et de toutes les classes, du bienveillant encouragement qu'ils lui ont accordé pour aller continuer ses travaux apostoliques. Nous nous faisons un bonheur d'insérer dans notre feuille sa lettre de remerciements et d'adieux.

M. Belcourt est digne et très-digne de la sympathie qu'il a trouvée au sein de sa patrie. Depuis dix-sept ans, il se montre le véritable enfant d'un sol engraisé du sang de ses premiers apôtres. Depuis dix-sept ans qu'il a quitté le Canada pour les sauvages contrées du Nord-Ouest, il a dignement représenté la charité et la pitié de ses compatriotes auprès des brebis indiennes. Il s'est fait le frère, le défenseur du Sauvage; il a habité avec lui sous la tente, il l'a suivi à la chasse; il s'est assis dans ses conseils; il s'est nourri de ses mets grossiers; il a fumé le calumet avec lui en signe de fraternité et d'amour. Dans un diamètre de cinq cents lieues, son nom est connu et chéri par les infortunés enfants des forêts de la Rivière Rouge et des vastes déserts qui se déploient tout autour. M. Belcourt a identifié son existence, son bonheur, avec celui de ses nouveaux frères. Il leur a dévoué son âme ardente, et tout ce qu'elle peut concevoir de sacrifices pénibles, de dévouement généreux. Au milieu des splendeurs du culte de la ville de Montréal, nous avons vu ses larmes couler, son front se charger de tristesse, au souvenir de sa modeste chapelle de mission ou de la tente qu'il dressa dans ses courses pénibles, pour y célébrer les saints mystères. Il ne pouvait plus supporter une plus longue séparation; il s'est hâté de s'arracher encore à l'affection de ses amis, à l'amour des lieux qui lui furent et qui lui seront toujours si chers, pour aller retrouver ses néophytes, et pour évangéliser de nouvelles tribus... Partez, généreux missionnaire; nos vœux, nos sympathies, notre admiration vous accompagnent.

Aux bienfiteurs des missions de l'Ouest.

C'était avec la plus grande répugnance et forcé par la nécessité que je m'étais décidé à faire appel à mes vénérables confrères des deux diocèses de Québec et de Montréal ainsi qu'à leurs vertueux paroissiens. Vu la dette extraordinaire causée par un enclanchement d'événements pénibles, je redoutais d'être à charge par une demande adressée dans de semblables circonstances.

Maintenant je crois de mon devoir de faire connaître aux bienfiteurs de nos missions, de mes missions en particulier depuis 17 ans, et de la mission de Pimbinna que je vais ouvrir, que je ne connaissais pas encore combien grand est le zèle de nos compatriotes catholiques pour le salut des infidèles, ni combien ils compatissent à ces quelques misères physiques des missionnaires. Qu'on se zèle est bien propre à ranimer le nôtre! Aussi est-ce avec joie que je vais m'élançant de tout cœur dans les travaux qu'offre ce nouveau champ. Je promets à toutes ces bonnes âmes qui veulent bien m'en donner les moyens, que tous leurs deniers seront scrupuleusement employés à l'œuvre directe du salut des infidèles. Je rendrai compte de mes opérations parmi les non-bronnes et redoutables nations que je vais voir le bonheur d'évangéliser par le moyen de vos aumônes, et vous saurez le bien qu'elles auront produit.

Il y a parmi ces peuples des barbaries de toute espèce; notamment, des nations qui adorent le soleil; qui se tranchent les chairs d'une manière qui fait frémir, pour en tirer le sang qu'elles offrent à ce prétendu maître de la vie. Parmi ces peuples, il y a des enfants de Canadiens qui furent abandonnés par leurs malheureux pères chez des peuples barbares; barbares comme eux,

ils adorent le soleil comme eux et offrent, à leur exemple, leur sang, originairement chrétien, leur sang canadien, à ce Dieu imaginaire! Je vais m'efforcer, (je sens que c'est là votre désir le plus intime,) de mettre fin à ces horreurs, et vous en aurez le mérite, mes chers compatriotes, puisque je n'aurai pu opérer cette grande œuvre que par le moyen de vos aumônes. Il y a dans ces prairies, chez ces peuples belliqueux, d'immenses dangers à courir; j'ai vu souvent des ossements humains mêlés aux ossements des bêtes sauvages. J'attends tout des suffrages des bonnes âmes qui s'intéressent si sincèrement à nos travaux et à la conservation de nos vies.

La très-généreuse offrande de la ville de Québec, jointe aux efforts charitables de cette ville de Montréal, me met en état de commencer; j'ai lieu d'espérer que les offrandes des diverses paroisses, lorsqu'elles auront été réunies, donneront une somme suffisante pour me faire rejoindre bientôt par quelques-uns de ces jeunes Lérites du Seigneur, dont le zèle se sent enflammé et capable de tout surmonter, quand ils songent que tant d'âmes cherchent encore à tâtons, dans les ténèbres de l'infidélité, quel est le maître de la vie et quel est le secret de lui plaire, n'épargnant pas même pour cela leur propre sang.

Le 15 août, jour du triomphe de la Mère des chrétiens, sera chaque année, pour la mission de Pimbinna, un jour solennel, consacré à offrir au Dieu de charité, nos vœux les plus ardents pour le bonheur et la conservation des bienfiteurs de cette mission. J'ose espérer que, ce jour-là, protecteurs et protégés seront intimement unis d'intention.

J'ai l'honneur d'être, avec une vive reconnaissance, Votre très-humble et très-obéissant serviteur, G. A. BELCOURT, PRÊTRE.

PETIT GUIDE DU JEUNE NOTAIRE.

Sous ce titre, M. E. L'Ecuyer, dont le nom est déjà connu du public littéraire, vient de publier un livre dont l'importance nous frappe. Nous donnerons un avis au studieux compilateur de ce recueil. Nous pensons qu'il devrait soumettre son travail à la chambre des notaires qui, après l'avoir examiné, le recommanderait à tous ses membres et l'imprimerait comme un livre d'école, comme le vademecum de chaque aspirant. Nous donnons l'idée pour ce qu'elle vaut, laissant aux intéressés le soin de la réaliser. Laissons parler, au reste, M. L. lui-même.

M. le rédacteur,

Tel est le titre, peut-être un peu présomptueux, que j'ai donné à une compilation succincte et aussi nette que possible que j'ai faite de la " Coutume de Paris, " Parfait Notaire " et du " Style parfait des Notaires, " ouvrage précieux et inestimable que j'ai dû à l'obligeance d'un ami; léger et modeste résumé des principes de loi les plus indispensables, suivis des formules les plus en usage et les plus en pratique, que j'ai dédié à mes jeunes confrères qui sont encore à leurs premiers pas dans la carrière si ardue du notariat. Trop heureux si je puis leur être utile! Seul mérite que je peux ambitionner de mes études, de mon travail, trop peu important pour aspirer à un but plus élevé.

Si je comprends bien la position assez difficile d'un jeune notaire qui, comme moi, ne fait que commencer sa pratique, je puis, sans amour-propre, prévoir que mes notes seront pour lui d'une utilité prompte et efficace, tant pour le raisonnement que pour la rédaction de ses actes. Je connais un bon nombre de jeunes notaires qui, pris à l'improviste, appelés hors de leur bureau pour la passation des actes les plus simples, se sont trouvés en peine pour les rédiger, ayant oublié surtout les clauses essentielles et de rigueur. J'ai été moi-même en butte à ces difficultés, et j'aurais été heureux alors de posséder un petit recueil d'actes-modèles qui eût été mon guide infailible. Quelquefois, et dans le même temps, j'étais appelé à donner des avis qu'à tâtons on d'une manière peu sûre, peu précise; car, dans l'étude que l'on fait de ces gros volumes où il faut feuilleter bien des pages pour avoir la solution du moindre doute, on laisse souvent inaperçues bien des connaissances qui nous paraissent d'abord d'une importance secondaire, mais dont on arrive à mieux juger plus tard.

Dans le présent ouvrage, je me suis donc appliqué à démontrer que telle ou telle chose est, sans donner toutes les raisons, ni en déduire toutes les conséquences, afin de ne pas sortir du cadre que je me suis tracé.

Je me suis appliqué surtout à expliquer, autant que j'ai pu, la plupart des clauses de rigueur, formulées par la loi, de manière à ce que personne ne les emploie sans en connaître le poids, la portée et les résultats. L'habitude de notre que simple copiste et tout à la fois plaignin dans le travail professionnel a souvent été la source des plus graves inconvénients.

Les formules que j'ai classées dans ce recueil ne sont, à proprement parler, qu'un canevas que chacun pourra modifier ou embellir selon son goût et son talent. Je me suis plus attaché au fond du droit qu'à l'élégance du style, moins essentielle pour la rédaction des actes que la connaissance des principes.

Enfin ce petit volume, si je puis m'exprimer ainsi, ne sera qu'une clé à la main, au moyen de laquelle chacun pourra puiser dans le répertoire des lois.

Il serait téméraire à moi de risquer les frais de l'impression de cet ouvrage, sans avoir consulté par avance les dispositions de mes jeunes confrères, sans m'être assuré de leur bienveillance et de leur appui. C'est à eux que je m'adresse en première instance, puisque c'est pour eux que j'ai cru travailler autant qu'ont pu me le permettre mes faibles connaissances et mon peu d'exercice dans la pratique.

Je m'adresse encore particulièrement aux jeunes aspirants à la pratique du notariat. Quand ils auront feuilleté et recueilli de gros volumes, je leur offrirai mes notes comme un petit tableau synoptique, au moyen duquel ils se rappelleront en un moment les parties essentielles de leurs longues études. Cette récapitulation est plus indispensable que jamais, aujourd'hui qu'ils auront à subir un examen plus rigoureux que par le passé, examen dont la nécessité se fait sentir de plus en plus pour l'honneur et la réhabilitation de cette profession si importante et malheureusement dépréciée parmi nous depuis quelques années.

Enfin, bien que mon ouvrage, vu l'exiguïté de son cadre, ne puisse être d'une grande utilité aux anciens praticiens, néanmoins considérant qu'ils ont à cœur l'intérêt de leurs jeunes confrères, et qu'ils aiment à patroniser leurs efforts, je m'adresse aussi à eux avec confiance; ils ont si pour la plupart se faire une aisance honorable et qui les met à même de faire de légers sacrifices.

J'ai l'espérance que l'encouragement qu'on me donnera encouragera les autres à faire plus, veillera l'apathie d'un

grand nombre de mes jeunes confrères plus capables que moi, et donnera naissance à quelque autre ouvrage plus méritoire que le mien.

EUGÈNE L'ECUYER, N. P. Canadien.

LES JÉSUITES.

On lit dans une correspondance : "Les révolutionnaires ont gagné. Nous apprenons tout-à-coup que les Jésuites de Sardaigne ont été chassés à coup de pierres. A Turin on presse leur expulsion. Un ordre est porté par le Roi. Les Jésuites sortent de Turin le même jour. C'était un vendredi. Le dimanche, le courrier arriva à Chambéry, et le lundi soir, plus de Jésuites. Lundi soir le courrier arriva à Bonneville. Aussitôt l'intendant part avec l'avocat fiscal et quelques carabiniers. Le matin ils sont à Milan avant que l'on n'ait rien appris. Vers 7 1/2 heures, le P. ministre vient dire aux jeunes Jésuites qu'ils partiront dans la journée. On leur apporte des habits légers. On veut emballer des livres; mais défense est faite de rien emporter de ce qui est à la maison. Les scellés sont mis partout en commençant par la chambre du procureur. Ainsi on ne peut donner aux élèves et aux Jésuites que l'argent resté chez le préfet des classes. Plusieurs n'ont pu aller en France, en Suisse, en Allemagne ou en Piémont que 5 ou 10 francs. Peu reçoivent davantage. Le recteur du collège lut à la communauté l'ordre du gouvernement. Il venait d'un des ministres qui de par le roi sommait le recteur de remettre le collège à l'Université, et cela immédiatement; de renvoyer sans délai les enfants à leurs parents en leur annonçant que le collège se rouvrirait le 20 mars. Les Jésuites sont déclarés bannis de toute l'étendue des Etats Sardes.

Les élèves ont témoigné de l'affection à leurs anciens maîtres. Quand le recteur leur a annoncé les ordres du gouvernement, ils ont crié à plusieurs reprises: Vivent les Jésuites! L'abbé Grobel a présenté des prospectus du collège de Bonneville; il ne s'est pas fait de partisans. Un autre demandait quels étaient les rhétoriciens qui voulaient donner leurs noms pour continuer leurs cours dans un autre collège. Pas un ne s'est présenté.

Une bande d'élèves parmi lesquels il y avait 6 Jésuites, tous à pied, quittèrent Milan pour aller à Genève. Ils arrivèrent à Bonneville 5 ou 6 à la fois. On soupçonnait qu'il y avait des Jésuites dans la troupe, et on leur chanta la chanson bien connue: Hommes noirs, l'on sortez-vous, etc. L'expulsion des Jésuites a fait grande sensation en Savoie et à Genève. La précipitation avec laquelle elle s'est faite leur a attiré les sympathies même de ceux qui désiraient le plus les voir loin du pays.

On écrit de Savoie au sujet de l'expulsion des Jésuites: "Sans avertissement préalable, l'enseignement est enlevé aux RR. Pères Jésuites dans les Etats de Sa Majesté le roi de Sardaigne. Cette disposition souveraine ne leur est pas plus tôt notifiée, que les agents du pouvoir se précipitent pour la mettre à exécution. Ordre est donné de vider instantanément les maisons; maîtres et élèves en sont expulsés, sans que, du moins dans quelques établissements, il leur ait été permis de prendre les vêtements et l'argent nécessaires pour le voyage. Les scellés sont apposés sur les avoirs de chaque communauté, au nom d'une commission royale qui va s'en emparer, et rien n'annonce encore qu'il sera question de pension ni d'indemnité pour ces pauvres religieux mis à nu.

"Après le violent orage qui les a dispersés, ceux d'entre eux qui sont restés dans le pays se sont provisoirement abrités sous le toit paternel, et profitent de l'affluente hospitalité de leur famille jusqu'à ce que la divine Providence en dispose autrement. Les autres, la plupart suisses de naissance, qui jettent hors de leur patrie par la fureur de l'ouragan radical s'étaient réfugiés auprès de leurs frères, dans les collèges de Chambéry et de Méran, se trouvent réduits à tendre la main pour avoir des moyens d'existence.

"Nous ignorons encore quelle impression ce grand coup d'Etat, aussi étrange qu'inattendu, aura produite parmi les populations situées au-delà des Alpes; dans notre paisible et religieuse Savoie, il est un sujet grave de préoccupation, d'étonnement, d'affliction, de regret, de craintes et d'alarmes. Ce ne sont point seulement les âmes pieuses et les hommes religieux qui éprouvent ces pénibles sentiments, mais tous ceux qui ont des idées de droiture et d'équité. Il n'y a qu'une voix pour exprimer l'indignation générale qu'a excitée cette violation flagrante des droits sacrés de la religion, de la liberté, de la propriété et de l'humanité. Et quel moment a-t-on choisi pour accomplir une œuvre de cette nature? Le moment même où l'on se prépare à inaugurer une ère de liberté et d'égalité pour tous les sujets de l'Etat.

"En présence d'un événement si grave, et en lui-même et dans ses circonstances, il se présente à l'esprit plusieurs questions, que je dois m'abstenir de résoudre aujourd'hui, faute de renseignements suffisants.

"Je termine cette lettre en déclarant que je ne suis ni Jésuite ni affilié aux Jésuites, que je n'ai aucune espèce de rapport avec eux. Ayant le bonheur d'être sujet du roi de Sardaigne, je professe, pour l'autorité et la personne auguste de Charles-Albert, une soumission entière, un respect profond, un dévouement affectueux. Mais avant tout, je suis catholique et ami sincère de la liberté religieuse.

FAITS DIVERS.

LE TEMPS.—Dimanche soir, vers 9 heures, le ciel était tout en feu, quelques coups de tonnerre assez forts se sont fait entendre, et la pluie est tombée en abondance. On pensait que c'était des "éclairs de chaleur," mais nous avons hier une température glaciale, alimentée par un vent de nord-ouest.

AGRICULTURE.—Une assemblée des membres de la société d'Agriculture du comté de Montréal aura lieu vendredi le 28 du courant à 11 heures, au palais de justice.

ACCIDENT.—Dernièrement, à Contrecoeur, un enfant de 6 ans s'amusa à jouer près d'un puits qui n'était pas couvert, lorsque voulant saisir la brimble, l'infortuné perdit l'équilibre et tomba à une profondeur de plus de 15 pieds. Il se tua le long des parois du puits plutôt qu'il ne se noya, car il ne s'y trouvait que 2 ou 3 pieds d'eau. Le père puisa de l'eau pendant plus d'un quart d'heure, ignorant que son enfant était au fond du puits. Il n'en fut retiré que longtemps après, lorsque sa disparition excita des soupçons. Ces sortes d'accidents dus à la négligence des parents n'ont lieu que trop souvent à la campagne où il existe une négligence impardonnable à couvrir les puits.

TEMPS A QUÉBEC.—Le beau temps dont nous avons été favorisés depuis quelques jours, va hâter le moment des semences. On nous informe qu'en plusieurs paroisses de Dorchester on a labouré. Nous apprenons aussi par nos correspondants de ces localités que la récolte de sucre a été abondante cette année. Aussi nos marchés sont-ils amplement pourvus de ce doux et comestible. *Journal de Québec.*

LES DÉBENTURES ET LES INCENDIES DE QUÉBEC.—La dernière portion des débetures attendues depuis si longtemps est maintenant entre les mains des commissaires, et elle est déléguée aux incendies à partir du 24 du présent.

CHEMIN DE RAIL DE L'INDUSTRIE.—Nos lecteurs verront par nos colonnes d'annonces qu'à une assemblée des actionnaires pour la construction de ce chemin tenu au village d'Industrie, le 13 courant, a eu lieu la nomination des officiers de la société, et que l'hon. B. Joliette, en a été élu le président. D'après l'énergie qui a toujours marqué la conduite du chef de cette institution, dans les différentes œuvres qu'il a entreprises et exécutées jusqu'à ce jour, et d'après le choix judicieux des autres officiers qui tous sont favorablement connus dans notre comté, comme hommes probes et capables, nous devons espérer une entreprise qui devra contribuer si puissamment à la richesse et au développement de cette partie du pays, en même temps qu'elle sera un exemple propre à stimuler le goût de semblables ouvrages ailleurs. *L'Echo des Campagnes.*

FÊTE DE ST. GEORGE.—Hier, la fête de St. George a été célébrée avec la plus grande pompe à Québec. Dès les huit heures du matin, les principaux hôtels de la ville étaient pavés de drapeaux, et les bannières de différentes autres sociétés étaient exposées à la demeure de leurs présidents respectifs. La procession était brillante et a parcouru les principales rues de la ville.

LE MEMBRE POUR QUÉBEC.—On ne s'accorde pas sur le nombre des candidats pour la représentation de Québec en place de l'hon. Aylwin. On en compte pourtant quatre, tous d'origine anglaise, parmi lesquels on remarque le nom de M. Maguire, avocat. On ne sait pas encore quel candidat les réformistes appuieront.

CHANGEMENTS JUDICIAIRES.—Il paraît définitivement réglé que M. le juge De la Rivière ira à Montréal, et que M. Aylwin le remplacera à Québec.

M. HINCKS.—Le *Globe* du 19, annonce que l'honorable Francis Hincks et sa dame étaient arrivés à Toronto, le dimanche précédent. M. Hincks partait le 19 pour Oxford.

M. BALDWIN.—L'honorable M. Baldwin aurait désiré conduire une partie des affaires de la couronne aux assises prochaines; mais il lui sera impossible de s'absenter de Montréal.

M. BLAKE.—Nous nous réjouissons d'apprendre, dit le *Globe*, que M. Blake a repris ses travaux professionnels. Depuis son retour d'Europe il a fait deux apparitions à la Cour d'Équité et a plu à ses amis par la clarté et la force de son raisonnement.

M. TACHÉ.—Le commissaire des travaux publics, M. Taché, est parti pour la Grosse-Isle accompagné du Dr. Douglas.

TEMPÉRANCE.—Le père Mathew du Canada, M. Chiniquy, après avoir prêché avec un succès admirable la cause de la tempérance dans les paroisses de Longueuil, Terrebonne, Boucherville et Varennes, s'est rendu dans la jeune paroisse de St. Bruno qui brûlait d'entendre le chaleureux prédicateur depuis si longtemps. On nous écrit à ce sujet: "Toute la paroisse St. Bruno en masse a fait noblement et pour toujours, sur l'autel de la patrie et de la religion, le sacrifice demandé par l'apôtre de la tempérance. Le digne M. Chiniquy, ici comme ailleurs, a parlé à son auditoire, le crucifix à la main. Les amis de la tempérance aimeront sans doute à connaître que ce magnifique crucifix a été apporté de Rome par Monseigneur de Montréal dans son dernier voyage à la ville sainte et qu'il y a sur le crucifix 300 jours d'indulgences accordés par notre St. Père le Pape Pie IX pour les membres de la société de Tempérance du diocèse de Montréal. Honneur au talent et aux bonnes intentions de M. Chiniquy!"

ELECTION DES TROIS-RIVIÈRES.—M. Polette avait, hier soir, 61 voix de majorité sur M. Bureau, dit le télégraphe.

TORONTO.—Le 5 et 6 courant, il y a eu des aurores boréales des plus remarquables à Toronto, si bien que certains individus, croyant que c'était un incendie, se mirent à crier au feu et à faire sonner les cloches.

THE CROSS.—Nous avons reçu les Nos. 9, 10, 11, 12 de ce journal religieux publié à Halifax.

NEW-YORK.—L'arrivée du *Sarah Sands* a mis la ville en émoi, il y a des attroupements dans les rues, et les affaires sont suspendues. Les marchés sont à peu près sans changements importants.—Le prix du blé calme, mais en grande demande.

TERRIBLE INCENDIE A NEW-YORK.—Mardi soir, la ville de New-York a été le théâtre du plus désastreux incendie qui eût éclaté depuis le feu de 1845, et qui a menacé un moment de prendre les mêmes proportions.

Vers dix heures moins un quart, le feu s'est déclaré au No 118 Wooster street, dans un magasin de meubles. En un moment, deux grands bâtiments, dans lesquels se trouvaient pour environ \$52,000 de marchandises, ont été consumés. Les flammes ont ensuite gagné les maisons Nos. 116, et 120 et 124, qu'elles ont complètement dévorées. Par malheur, le vent commençait à s'élever, et l'incendie gagna l'autre côté de la rue. Les Nos 113, 115, 117, 119 et 121 ont été réduits en cendres. On n'a pu sauver que fort peu de chose, et la perte totale est évaluée \$150,000. Encore doit-on s'estimer heureux de n'avoir pas à déplorer un accident pareil à celui de Douane street, car les murs se sont écroulés et on sentait pu ensevelir de nouvelles victimes sous leurs débris. Cette circonstance a, du reste, aidé à circonscire l'incendie, qui sans cela eût étendu plus loin encore ses ravages.

DÉPART DE L'HERBIBERIA.—L'espèce d'ouragan de neige si étrangement survenu hier matin a contraint ce steamer à retarder son départ, et c'est à deux heures seulement qu'il a quitté la baie de New-York. L'*Hibernia* a emporté \$455,000 d'espèces, et quatre-vingt-dix passagers.

UN COUP NOIR.—A Washington, soixante-dix-sept esclaves de l'un et l'autre sexes, entraînés par une main inconnue, disparurent tout-à-coup de chez leurs maîtres respectifs. Il fut d'abord impossible de retrouver leurs traces; mais cette circonstance même éveilla le soupçon qu'il devait y avoir un plan concerté et favorisé au dehors. Bientôt, en effet, l'on apprit qu'une goëlette, frétée à cette occasion, avait emmené les fugitifs vers le Nord. On se mit à la poursuite, et, lundi, à deux heures du matin, le bâtiment fut découvert, abordé, et saisi à l'embouchure du Potomac. Tout le monde dormait à bord, sans quoi il eût pu éclater une collision sanglante. La goëlette fut ramenée à Washington, où elle arriva hier matin, et le capitaine, l'équipage et les fugitifs furent tous emprisonnés.

Cet incident a excité une vive agitation dans la capitale, si paisible d'ordinaire. Le peuple se pressait sur le passage des captifs, auxquels il prodiguait l'injure et la menace. Les choses en vinrent même à ce point que, sans l'énergie intervention de la police, les jours du capitaine eussent été en danger. On dut le mettre dans une voiture pour le soustraire à la colère de la foule. On assure, du reste, que ce capitai-

ne a déclaré "être au service des abolitionnistes," et cet aveu a contribué à exaspérer encore les esprits.

Le soir, les choses ont menacé un moment de prendre une tournure encore plus grave. La foule s'est réunie devant les bureaux du *New Era*, journal des idées abolitionnistes, et a brisé à coups de pierres toutes les fenêtres de l'établissement. L'arrivée de la police, les représentations de quelques citoyens, et surtout une averse, envoyée à point par le dieu de la paix, ont heureusement dispersé le rassemblement et empêché les choses d'aller plus loin.

LES CATHOLIQUES.—On calcule, dit un journal américain que, dans huit mois de 1847, il est arrivé aux Etats-Unis au-delà de 200,000 émigrés catholiques. Comme on le sait le catholicisme augmente rapidement aux Etats-Unis, et ce fait joint à celui des nombreuses conversions qui se font dans toute l'Union, explique assez l'augmentation prodigieuse du clergé et des églises catholiques.

SANTA-ANNA.—Le prochain départ de Santa-Anna est un fait désormais certain, si même il n'est déjà accompli. Il doit se rendre à la Jamaïque.

LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS.—M. C. T. Ingersoll a proposé une réduction de 15 p. 100 sur les produits français afin de diminuer la crise industrielle qui règne en France. Cette motion a été repoussée à une faible majorité, 99 voix contre 85.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE.—Les Américains et les guerilleros échangent encore de temps en temps quelques coups de canon, mais en général tout tend à prendre une tournure pacifique. Les uns paraissent assez fatigués de leurs constantes victoires que les autres accablés de leurs continuels défaites.

BALTIMORE.—Le *Catholic Magazine* de Baltimore dit que huit sœurs de la Visitation viennent de quitter cette ville pour se rendre à Wheeling (diocèse de Richmond), pour y fonder une nouvelle maison de leur ordre.

LOUISVILLE.—Le *St. Louis News Letter* dit que l'on vient d'acheter dans cette ville un terrain pour y construire une nouvelle Eglise catholique.

SCŒURS DE LA MISÉRICORDIE.—Le *Freeman's Journal* de New-York nous apprend qu'il vient d'être acheté dans cette ville une grande bâtisse avec les sept lots de terre avoisinants, pour l'usage des Sœurs de la Miséricorde.

PHILADELPHIE.—Mgr. Célestin de la Haillandière était à Philadelphie le 13 courant; S. G. avait intention de demeurer quelque temps dans cette ville, avant de s'embarquer pour l'Europe.

EXPLORATIONS A LA RECHERCHE D'UN EXPLORATEUR.—Dans le courant de l'année 1845, une expédition partit d'Angleterre, sous les ordres de sir John Franklin, dans le but de découvrir l'introuvable passage pour faire le tour du globe par le Nord-Ouest. Depuis lors on n'a reçu aucune nouvelle de l'expédition, et l'on commença à ressentir de vives inquiétudes sur le sort de ceux qui la composent. Le gouvernement anglais a, en conséquence, expédié plusieurs navires à la découverte. De son côté, lady Franklin a promis 2,000 livres sterling à l'équipage et aux propriétaires du bâtiment qui parviendra à retrouver les traces de son époux. Celui-ci avait pour instructions de traverser les détroits de Barrow par 74 1/4° de latitude, puis, de tourner au Sud et de naviguer au Sud-Ouest jusqu'au détroit de Behring. S'il ne pouvait passer de ce côté, ou s'il trouvait libre la passe entre les îles de Devon et de Cornwallis, il devait tenter le passage par là. Trois navires sont déjà à la découverte, et chacun d'eux a son itinéraire et sa zone particulière. Toutefois, les baleiniers qui s'avancent jusque dans ces parages ont la chance de gagner la prime offerte par la sollicitude de lady Franklin.

LE TYPHUS.—Le *Dublin Quarterly Journal of Medical Science*, pour le dernier trimestre, dit qu'un onzième de toute la faculté médicale d'Irlande est mort durant l'année 1847; et 45 sur 100 sont morts de la fièvre typhoïde.

STATISTIQUE POSTALE.—Voici le relevé succinct des opérations de la poste américaine durant l'année dernière: 52,173,450 lettres ont été transportées et ont produit une somme de \$4,313,157. Les dépenses se sont élevées à \$4,099,206, ce qui laisse un bénéfice de \$213,951.

Ce résultat semble être un nouvel argument en faveur du système du bon marché postal. Aussi évalue-t-on que si le prix général du port était réduit à 2 cents par lettre, la circulation s'élèverait à 220 millions de lettres par an, ce qui produirait \$4,800,000, c'est-à-dire \$587,843 de plus qu'aujourd'hui. Il deviendrait alors possible d'affranchir la presse de toute espèce de droit postal, et la circulation des journaux ainsi dégrèvés arriverait rapidement à 100 millions d'exemplaires par an. Ces calculs se basent sur l'exemple de l'Angleterre, où de 1839 à 1847 le nombre des lettres a augmenté de 79 à 822 millions, sous le régime du bon marché.

PIE IX.—Les nouvelles de Vienne arrivèrent avant-hier au soir comme un coup de foudre au milieu d'un petit cercle de l'ancien régime, rue de Varennes.

—Même notre vieille et bonne Autriche! s'écria la baronne de N.... Et dire que c'est votre coquine de France qui a donné le signal! C'est à elle que nous devons tout cela!

—Pardieu, madame la baronne, fit l'ex-pair de France M... c'est à S. S. Pie IX que nous devons tout cela. C'est le Saint-Père qui a commencé cette fois, et a donné le premier signal à l'Europe.

—Vous n'y êtes pas, mes enfants, leur répondit la spirituelle dominicaine de C...; moi, je connais celui qui vous a mis dans cet état...

—Qui donc?... Nommez-le, madame!

—C'est celui qui gouverne les mondes, et qui n'a pas de compte à vous rendre...

AMERIQUE DU SUD.—Quelques journaux parlent d'une révolution dans la Bolivie, et de la chute de la monarchie de Don Pedro, au Brésil.

LES CANADIENS A PARIS.—Au nombre des jeunes héros qui se sont distingués dans les trois journées de février se trouvent deux Canadiens, M. Fiset, de Québec, et M. Lamotte, de Montréal, l'un et l'autre étudiants en médecine. Dans un moment où ils défendaient vaillamment une barricade:

—A la bonne heure! s'écria un ouvrier, voilà des vrais Français.

—Non, répondit un des jeunes braves en se retournant; la France n'est pas notre mère... mais elle est notre aïeule.

DUCHESSE D'ORLÉANS.—La duchesse d'Orléans et ses deux fils doivent habiter à Berlin le château Bellevue, qui a servi de retraite à Charles X.

ELECTIONS EN FRANCE.—On a calculé qu'il y aurait environ 9 millions d'électeurs, et que jamais une nation n'aura émis autant de suffrages.

rer un projet de constitution avait achevé son travail et venait de le présenter au Saint-Père. Sa Sainteté a immédiatement convoqué le sacré-collège qui a dû se réunir en consistoire le 10 et le 13 mars. Après avoir entendu l'avis de ces vénérables princes de l'Eglise, le Pape Pie IX publiera les nouvelles dispositions que tous les esprits attendent avec une vive impatience.

N. ROSSI.—M. Rossi vient d'être révoqué de ses fonctions d'ambassadeur de France auprès du St. Siège.

PIE IX.—Nous voyons par nos journaux d'Europe que les Juifs de Rome donnent à Pie IX le titre de "Messie," et lui ont offert de lui servir de gardes du corps.

SYSTÈME DÉCIMAL.—La Gazette de Rome du 3 mars contient une proclamation officielle du ministre des finances annonçant l'introduction dans les états pontificaux du système décimal et de l'unité monétaire en usage en France, et récemment introduits en Sardaigne et dans le duché de Parme.

FERRETTI.—Le journal *La Patria* dit que le cardinal Ferretti a laissé Rome pour se rendre à Ravenne comme légat, et qu'il a disparu sur la route, et que l'on ne sait où il est allé.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.—La diète a décidé que le vieil aigle impérial et que la vieille bannière impériale (noir, rouge et or), seront les armes et drapeaux de la confédération germanique.

BADE.—Les Etats badois se sont dernièrement occupés d'une loi sur les mariages mixtes, dont l'objet sera de contraindre les curés catholiques à publier du haut de la chaire les promesses de mariage entre parties catholique et protestante, lorsque celle-ci aurait obtenu une sentence de divorce. Malgré l'opposition parfaitement raisonnée du conseiller intime ecclésiastique le docteur de Hirschler, la loi a passé dans la chambre haute, dite des seigneurs.

RUSSIE.—Le czar ordonne une levée extraordinaire. On dit qu'il a résolu de mettre en mouvement quatre cent mille hommes vers l'Occident.

DÉCLARATION DE L'EMPEREUR DE RUSSIE.—Une dépêche de Berlin, du 14 mars, annonce que l'empereur de Russie a déclaré de la manière la plus positive qu'il s'abstenait de toute intervention dans les affaires de la France tant qu'elle n'attaquerait pas les territoires étrangers.

LA RÉPUBLIQUE DANS LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.—On écrit le 14 du grand-duché de Luxembourg au *Courrier de la Moselle*:

"La république est proclamée dans le Luxembourg hollandais, excepté dans la ville de Luxembourg même, placée sous le canon de la forteresse. Cette nouvelle est officielle. D'après une correspondance adressée à la *Gazette de Metz*, les villes de Trèves et de Coblenz n'ont pas suivi le mouvement libéral qui vient de se manifester dans les provinces rhénanes. On assure que le roi de Prusse va se rendre à Cologne."

—Voici une nouvelle protestation d'une viguerie tout apostolique contre l'arrêté du commissaire extraordinaire du département du Rhône:

"Châlons, 15 mars 1848.
Lettre de Mgr. l'évêque de Châlons à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes.

"Monsieur,
"J'ai l'honneur de vous écrire avant-hier une lettre qui ne vous aura point surpris, j'en ai la confiance, venant d'un évêque qui parle en homme libre, comme il a toujours fait du temps de vos prédécesseurs, et qui en cela remplit un devoir.

"Outre la liberté, l'égalité, la fraternité, vous cherchez la vérité, M. le ministre; rien n'est plus digne d'un caractère aussi élevé que le vôtre. Mais pourrions-nous dire que nous sommes libres, si la mesure prise à Lyon, contre une maison de prêtres, est maintenue? Celui qui en est l'auteur, permettez-moi de le dire, a fait une mauvaise action; il a trahi les intérêts de la République, et si l'injustice n'est réparée, il lui aurait d'un seul coup aliéné tous les cœurs. Quoi! pendant que nous donnons à tous le baiser de paix, que nous offrons tout ce qui est à nous, corps et biens, on voudrait nous charger de chaînes! Cela se peut; c'est au nom de la liberté que je fais ces réclamations que vous accueillerez volontiers je n'en doute point.

"Recevez, je vous prie, M. le ministre, l'assurance de ma haute considération, etc., etc.

"† M.-J., évêque de Châlons."
—Les états de mortalité de Londres, pour la semaine finissant le 13 mars, présentent le chiffre 1,070 ou 37 de moins que le terme moyen des cinq dernières années, pour pareille période.

DÉCÈS.

Hier, en cette ville, Louis-Melchior-Alphonse, âgé de 10 mois, fils unique du Lieut. Col. A. De Solaberry.

A Verchères, le 20 du courant, des fièvres, Marie Geneviève Ernestine, dernier enfant de F. X. Collet, etc., après une maladie de 20 jours.

A St. Isidore le 13, dame Marguerite Deauvergne, épouse de M. François Côté, marchand de St. Isidore, âgée de 37 ans.

A Québec le 21, après une longue maladie, M. André L'Espérance, âgé de 62 ans.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON:

Monsieur l'Evêque Catholique de Montréal, Bureau des Directeurs,

- W. Workman, Président, P. Beaubien, Joseph Bourret, A. Larocque, V. Président, H. Mulholland, Francis Hincks, L. H. Holton, Edouin Atwater, Damase Masson, Barthw. O'Brien, Nelson Davis, Jacob DeWitt, Henry Judah, Joseph Grenier, L. T. Drummond,

VIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunissent régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'EPARGNES

Table with financial data: Balance due aux déposants, 3 Mars, 31 Mars, etc.

Balance due ce jour aux déposants, Bureau de la Banque d'Epargnes, de la Cité et du District, Rue St. François Xavier.

ARCHITECTURE.

H.S. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis haute-Ville Québec.

LE REPERTOIRE NATIONAL, RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître.

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très-utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très-intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadiens, maintenant éparpillées dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la republication d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens fera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris. Mais au milieu des défauts de composition, et souvent des incorrections de style, le talent étincelle et brille, comme l'électricité à travers de légers nuages. Grand nombre de ces essais, toutefois, sont évidemment l'œuvre d'homme au goût sévère, aux fortes études, aux vastes connaissances, qui se sont inspirés des beautés du pays, des belles mœurs du peuple, et d'une nationalité naissante et déjà combattue.

A part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent en fait dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un gouffre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'outre le mérite de retirer de l'oubli comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite le rapport littéraire et sous le rapport national, le Répertoire aurait aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous les jeunes gens à travailler avec énergie à éclipser leurs devanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel. Mais lorsqu'il auront l'espoir d'être tirés un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le Répertoire National, qui pourra être continué d'époque en époque par les amis de leur pays, ils travailleront davantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le Répertoire National formera un recueil de meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 324 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le Répertoire, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques. Pour bien faire connaître ces différentes époques, il sera nécessaire quelquefois d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très-restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues.

Le prix sera de QUATRE PIASTRES pour l'ouvrage, ou dix chelins par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les actes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication.

S'adresser franc de port, au soussigné, chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

J. HUSTON,

MEMBRES DE L'INSTITUT CANADIEN.

LIVRES NOUVEAUX.

Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grands messieurs l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins sur acier, trente-huit pages, illustrées de douze gravures.

—AUSSI—

UNE nouvelle et jolie édition de la NEUVAINES EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, trois piastres et demi par cent.

D. W. J. SADLER, No. 179, rue Notre-Dame, Montréal.

CLOCHES D'EGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'anciens poids qu'il pourront désirer. — Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. HUDON, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE

Montréal, 21 janvier 1848.—3m.

THEO. HAMEL

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, Rue Notre-Dame. Ses ETUDES DE PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

PORTRAIT DE FEU

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESSEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME, D'APRES NATURE.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Père et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme.

Prix de chaque copie 25. CHAPELÉAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

A VENDRE.

AU VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds du front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES GOUCE. Village St. Paul, 20 mars 1848.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ informe respectueusement Messieurs les Curés, MM. les Marguilliers et Syndics de Paroisses, qui voudront bien le favoriser qu'il entreprendra toutes espèces de PEINTURES D'EGLISE, de la sorte de celles de l'Evêché, telles qu'Arabesques, imitations de Fresques, Architecture, Bois, Marbre, etc. S'adresser à J. CASIMIR COURVILLE, rue Notre-Dame No. 72 Faubourg Québec, ou par lettres, franchise de poste à M. A. F. TRUDEAU, Grand Vicaire de la Cathédrale. Montréal, 25 février 1848.—3f.

P. GENDRON,

IMPRIMEUR,

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, CATALOGUES, CARTES D'ADRESSE, CHÈQUES, TRAITES, CONNAISSANCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRES-REDUITS.

6 novembre 1847.

LE VERITABLE PORTRAIT DE

S. S. PIERRE IX.

PEINT D'APRES NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAYÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 23 pouces de haut sur 22 pouces de large!!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'Ecole italienne, sera bientôt mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOSTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si excellent PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELÉAU & LAMOTHE.

RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. B. ROLLAND,

24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs.

J. B. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leur ami qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur boutique. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

AVIS

DANS la rue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, PAMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CIELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangeant avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Grémeazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIETAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'EGLISE.

AVIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELÉAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

—AUSSI—

CROIX DE CHASUBLES

EN drap d'or avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.

“ Damas Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or.

“ (couleurs assorties) en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPELÉ et BANDES DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.

“ Damas brochés en or et couleurs.

“ (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et es Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches

Les Voiles portent toutes de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'ans nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostennoirs Ciboires Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation expédiés (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

Qui sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SOEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Soeurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et le grammaire en langue française et anglaise, les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier cependant il serait bon de voir les Soeurs à ce sujet. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'absence accordée aux élèves, quel que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

MANUEL

DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ECOLES.

Se vend chez MM. FABRE & CIE.

“ “ MM. CHAPELÉAU & LAMOTHE.

“ “ A L'ÉVÊCHE.

AVIS.

MM. Les membres du Clergé et Commissaires d'Ecoles, qui désireraient se procurer d'Instituteurs qualifiés, pourront s'adresser au soussigné par lettres affranchies.

J. P. VALADE. PRÉS.

AVIS

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RECOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu.

Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ offre à vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:—

1°. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Ecurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hotel ou Maison de Pension, était occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2°. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Ecurie et autres Bâtimens.

3°. UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Etable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROUSSIN, CHARRIER ECR. Avocat, No. 13 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.

ETIENNE PARTENAIS.

Montréal, 21 février 1848.—qj.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.

L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance.

On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 21 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de port, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, 0 0 10

Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires

Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P.

Québec, M. P. MARTINEAU, Proc. Vic.

St. Anne, M. F. PILOTE, Proc. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'É. cole près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPELÉAU,

PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.